

L'hon. M. Davis: Nous avons certes nos propres projets et, le député ne l'ignore pas, le ministère de l'Environnement possède ce que l'on pourrait appeler son service des interventions d'urgence.

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: Il doit avoir beaucoup de travail.

M. Fairweather: En avez-vous un pour le gouvernement?

L'hon. M. Davis: En d'autres termes, nous coordonnons non seulement les études qui visent à prévenir les accidents dont les pétroliers peuvent toujours être victimes dans cette région, mais également celles qui visent à parer aux risques de marées noires dans le Puget Sound. Cependant, je le répète, monsieur l'Orateur, nous n'acceptons pas l'idée que les pétroliers puissent se rendre dans cette région, et nous ne voulons pas même donner à entendre que nous pourrions l'accepter.

• (1120)

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ferai remarque à la Chambre que nous sommes vraiment en train d'amorcer un débat sur la question. Nous pourrions y revenir dans un moment. Pour l'instant, la présidence accorde la parole au député de York-Sud.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LA LISTE DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES INSCRITES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser quelques questions au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet de sa déclaration d'hier selon laquelle environ 1,500 sociétés américaines se sont inscrites au programme DISC. Dans cette déclaration, il n'a cité que trois noms, à savoir Ford, General Motors et Chrysler, qui ont déjà paru dans la presse. Peut-il dire à la Chambre s'il connaît le nom des autres sociétés américaines qui sont inscrites au programme DISC, c'est-à-dire des 1,500 sociétés dont il parlait hier et, dans l'affirmative, peut-il dresser une liste de ces sociétés?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous avons en effet le nom d'autres sociétés américaines qui créent actuellement des sociétés conformes au DISC. Nous recevons parfois ces renseignements des filiales canadiennes de ces sociétés. Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, on essaie d'imaginer un système qui permette de demander l'identité de ces sociétés lorsqu'elles importent des marchandises au Canada. Je réfléchirai à la demande de publication des renseignements disponibles faite par le député.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelle question il doit examiner. Si, comme il l'a dit, il connaît le nom de ces sociétés, pourquoi

ne peut-il pas donner directement des renseignements aux députés et au peuple canadien?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, pour être franc, le gouvernement américain ne semble pas être trop d'accord que l'on publie le nom de ces sociétés.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Pourquoi?

L'hon. M. Pepin: J'ai dit, au départ, qu'en toute franchise...

Le très hon. M. Diefenbaker: Pourquoi leur témoigner tant d'obligeance?

L'hon. M. Pepin: En deuxième lieu, monsieur l'Orateur, la plupart de nos renseignements ne sont parfois que des ouï-dire. Je disais hier, alors que je donnais un aperçu de la situation des fabricants américains d'automobiles, que les différentes situations sont teintées d'une foule de nuances. Certaines sociétés, comme je le disais hier, font partie du DISC et elles s'en servent. D'autres y ont demandé leur adhésion et ne savent pas exactement à quoi s'en tenir. D'autres n'ont pas posé leur candidature. Je craindrais de donner des renseignements inexacts.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je m'efforce de faire un travail consciencieux. Si des députés de l'opposition se montrent irréfléchis, c'est leur affaire.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, à mon avis ce n'est pas faire preuve de conscience que de garder le Parlement et le peuple canadien dans l'ignorance.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: C'est plutôt de la lâcheté.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député admettra qu'on lui a donné la parole pour poser une question.

M. Lewis: Vu la tournure du programme DISC qui pourrait menacer gravement les emplois de travailleurs canadiens et la production dans bien des domaines au pays—ceux de l'électricité, de la pétrochimie et d'autres—quelles mesures le gouvernement prend-il pour obtenir les renseignements nécessaires, des filiales canadiennes de sociétés américaines et du département américain lui-même? Le Canada a sûrement le droit de savoir qui va lui trancher la gorge.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question du député s'est transformée en argument mais peut-être pourrais-je autoriser le ministre à répondre à la partie de la déclaration du député qui constitue une question.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, en écoutant mes honorables amis du NPD, je pense toujours à cet extrait de la Bible, «Ô Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes».

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.